CONJONCTURE. L’Association française des Orchestres et de nombreux autres acteurs culturels alertent sur les dangers des coupures budgétaires imposées sur la culture

Dans une « Déclaration commune du 18 décembre 2024 », l’AFO Association française des Orchestres alerte sur la situation très préoccupante des acteurs culturels en France.

En prenant pour référence un célèbre discours de Victor Hugo de novembre 1848, où l’écrivain mettait en garde le politique contre sa tentation de « faire des économies sur les arts et les lettres », l’AFO souligne l’importance des décisions actuelles et à venir concernant les subventions allouées à la culture.

Les pouvoirs publics – État et collectivités territoriales – « se sont engagés dans une politique de réduction des dépenses publiques qui touche aujourd'hui violemment le secteur des arts et de la culture. » En soulignant en particulier « la contribution décisive du secteur culturel à la dynamique sociale et économique de notre pays », l'AFO signe conjointement à plusieurs autres associations et collectifs, un manifeste en forme de défense argumentée du secteur culturel, représenté précisément par « les artistes, les compagnies, les ensembles, les opéras, les orchestres, les théâtres, les salles de spectacles et de concerts, les cirques, les festivals,… », autant d'acteurs essentiels qui œuvrent pour « la vitalité » des territoires. Des décisions non rationnelles détruiraient un réseau dense d'actions multiples, culturelles et sociales, bâti depuis des décennies, et qui font aujourd'hui cette « exception culturelle française » qui est l'ADN de la France et qui constitue notre « identité ».

LIRE ici **l'intégralité du communiqué** / déclaration commune de l'AFO / 18 décembre 2024 : https://france-orchestres.com/actualites/declaration-commune-du-18-decembre-2024/

CRITIQUE, livre, événement. ESTELLE REVAZ : La Saltimbanque (Editions Slatkine). Post covid et engagement politique…

Pandémie et engagement politique… Rédigée à la première personne, l'autobiographie de la violoncelliste romande Estelle Revaz respecte les codes du genre ; mais elle exprime surtout un éclairage neuf sur le milieu musical helvétique, si durement frappé par la covid-19 et la volonté de trouver des solutions.



La pandémie a laissé les artistes démunis, au bord du gouffre, dans une situation financière terriblement affaiblie, de surcroît aggravée par l'inaction et l'ignorance des politiques en place. Les pages qui décrivent la situation matérielle de la plupart d'entre eux choquent l'entendement ; il demeure inimaginable qu'un pays aussi riche que la Suisse ait pu ainsi négliger voire maltraiter ses forces vives artistiques et culturelles. En partant de ce constat qui renouvelle l'exercice même d'une biographie ailleurs si lisse et convenue, Estelle Revaz après avoir évoqué son enfance, sa formation, ses apprentissages, raconte la rupture imposée par la pandémie et vécue comme un traumatisme, d'autant plus dans une indifférence établie. Le texte décrit surtout son quotidien post-covid. Le retour au concert, l'obligation d'honorer les engagements et les programmes s'accompagne d'épreuves et de défis nombreux, qui affectent à terme l'équilibre psychique et éprouve le corps. Tout est dit, décrit avec force détails.

Le texte nous fait partager les coulisses de l'artiste : entretien des doigts, maintien de la pratique de l'instrument, préparation mentale, apprentissage des partitions par cœur… défis culturels mais surtout physiques. Le corps va-t-il suivre ? La violoncelliste exprime parfaitement sa force de dépassement et dans le même temps une fatigue extrême. Les pages qui décrivent l'obligation à jouer 2 voire 3 concertos dans une même soirée sont les plus éclairantes.

Mais cet électrochoc sanitaire produit une prise de conscience qui se meut peu à peu en engagement… politique. Et l'artiste raconte sa progressive prise de décision de rejoindre un parti politique afin de défendre concrètement les intérêts des artistes en Suisse.
Survient d'autres défis dont celui de concilier carrière artistique (concerts et enregistrements) et mandat d'élue.

Pas facile de faire face à des activités et actions aussi divergentes… Comment cultiver son imaginaire onirique et poursuivre un combat qui affronte l'ordinaire cynique de la politique ? Celle qui se présente à ses confrères politiciens au Parlement fédéral bernois comme « la Saltimbanque » gagne cependant à force de ténacité et de constance, le respect de ses pairs. Une place désormais reconnue grâce à la justesse de son combat. Rares autant qu'exceptionnels, les artistes comme Estelle Revaz capable d'un telle implication pour l'intérêt collectif. Admirable et passionnant.

A l'automne 2024, Estelle REVAZ fait paraître son nouvel album, dédié aux **11 Caprices de Dall'Abaco (170 – 1805)** – LIRE notre critique ici des 11 Caprices de Dall'Abaco / album élu CLIC de CLASSIQUENEWS.

CRITIQUE livre événement. ESTELLE REVAZ : La Saltimbanque (éditions Slatkine) – CLIC de CLASSIQUENEWS hiver 2024. Plus d'infos sur le site de l'éditeur Slatkine : https://www.slatkine.com/fr/editions-slatkine/75906-book-07211260-9782832112601.html

---

POLITIQUE / ÉCONOMIE. « Attaque sans précédent envers le service public des arts de la représentation », selon le Profedim et le SNSP

Dans un communiqué édité le 27 février 2024, le PROFEDIM (Syndicat professionnels des producteurs, festivals, ensembles, diffuseurs, indépendants de Musique) et le SNSP (Syndicat National des Scènes Publiques) alertent de l'« Attaque sans précédent envers le service public des arts de la

représentation »

Le PROFEDIM et le SNSP réagissent à l'annonce de l'annulation de 10 milliards d'euros prononcée par le Gouvernement, à travers son décret du 22 février 2024. Les deux syndicats soulignent leur inquiétude sérieuse : l'annulation des 10 milliards est en contradiction avec les engagements de la Ministre de la Culture, Rachida Dati. Ils annoncent d'ores et déjà « disparition de structures (équipes, festivals ou lieux), déficits massifs », mais aussi chômage massif dans la filière culturelle…

Nos organisations professionnelles ont pris acte de l'annulation immédiate de 10 milliards d'euros prononcée par le décret du 22 février 2024. Concrètement, ce décret signifie que de très nombreux Programmes de l'État vont être fragilisés, mettant encore un peu plus à mal le service public : santé, enseignement, recherche, culture, écologie, inclusion et égalité, cohésion des territoires, etc.

Sur le volet Culture, les annonces sont en contradiction avec les engagements la ministre Rachida Dati et elles vont amplifier les conséquences d'une crise déjà bien installée : érosion budgétaire des finances locales, disponible artistique au plus bas dans les établissements, équipes artistiques en proie à une diffusion atone et ne pouvant plus faire face à la crise sociale désormais installée. Cette décision unilatérale semble ignorer la nécessaire anticipation de gestion de l'activité des entreprises.

Sur le seul programme Création, ce sont près de 96 millions d'€ (environ 10% de ce programme) qui s'évaporent, sur le programme Patrimoine près d'1millions d'€. Le Pass culture, pour sa part, n'est pas concerné par ces coupes budgétaires,

malgré les questionnements qui restent entiers et qui sont parfaitement documentées par les deux rapports de la Cour des Comptes et du Sénat.

INCERTITUDE ET PRÉCARITÉ AIGUË

Dans ce climat d'incertitude et de précarité aiguë, les conséquences seront inéluctables pour nos adhérents, fers de lance du service public des arts de la représentation : disparition de structures (équipes, festivals ou lieux), déficits massifs, ralentissement de l'activité, nouvelle contraction du disponible artistique donc du volume d'emploi.

Par ailleurs, nos organisations s'étonnent de cette décision intervenant par voie de décret sur des montants aussi conséquents. En effet, ce dernier intervient sur le fondement de l'article 14 de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances (LOLF). Or, Le montant cumulé des crédits annulés par décret ne peut dépasser 1,5 % des crédits ouverts par les lois de finances afférentes à l'année en cours, à moins de passer par une loi de finances rectificative, associée à un débat parlementaire en bonne et due forme.

Gardons à l'esprit qu'avec cette attaque sans précédent envers le service public, ce sont les territoires et les publics dans leur infinie diversité qui en seront les premières victimes collatérales.
Face à cette attaque de notre secteur, nous demandons la réunion d'un Conseil National des Professions du Spectacle en urgence afin de connaître le détail des coupures budgétaires prévues, les engagements et priorités de la ministre de la Culture et que des mesures de sauvegarde soient engagées. »

les signataires :

Le **PROFEDIM** et le **SNSP** (Syndicat National des Scènes Publiques)

LIRE le communiqué complet originel de la PROFEDIM
https://www.profedim.org/actualites/attaque-sans-precedent-envers-le-service-public-des-arts-de-la-representation/https://www.profedim.org/

POLITIQUE. La Genevoise ESTELLE REVAZ, première Musicienne professionnelle élue au Parlement helvétique

Elle fait partie des 17 nouveaux élus romans, récemment plébiscités qui vont rejoindre le Parlement helvétique. La violoncelliste Genevoise Estelle Revaz, 34 ans devient ainsi élue socialiste, elle qui avant la pandémie ne s'était jamais véritablement intéressée à la vie politique fédérale, mais que la covid-19 aura sensiblement amenée vers l'action concrète, en suscitant un front transpartisan pour l'indemnisations des acteurs culturels.

Profil fédérateur, engagement social… la nouvelle élue au Conseil national a séduit les électeurs suisses en promettant à chacun quelque soit son statut, un « filet social ». C'est un parcours qui contredit le préjugé qu'un artiste ne devrait ni s'occuper ni parler de politique. En réalité, chaque acte

de la vie quotidienne est politique. Le cas d'Estelle Revaz devrait inspirer nombres de musiciens, surtout en France. Sa trajectoire honore l'histoire des violoncellistes, en particulier depuis l'exemple de Rostropovitch…



BIO EXPRESS : Ex «Artiste en résidence» à L'Orchestre de Chambre de Genève jusqu'en 2021, la Genevoise a fait paraître la même année, l'album JOURNEY TO GENEVA consacré aux concertos de Frank Martin et à une création de Xavier Dayer. Plus récemment, son cinquième opus **INSPIRATION POPULAIRE** (Solo Musica / Sony 2022) en duo avec la pianiste Anaïs Crestin a confirmé un tempérament « solaire, sensible, émouvant, inventif », récompensé aussi par le CLIC de CLASSIQUENEWS en déc 2022.

Durant la pandémie de la Covid 19, l'artiste s'est mobilisée soulignant à quel point la culture était essentielle, tout portant sa voix auprès des politiques. Invitée des médias (Radio France, RTBF, Deutschlandfunk, WDR3, Radio Télévision Suisse…), Estelle Revaz a coproduit une série radiophonique de 5 épisodes intitulée « Estelle et le violoncelle » diffusée sur Espace 2 / RTS.

Après des débuts en Suisse, elle s'est formée en France au CRR de Boulogne-Billancourt (Xavier Gagnepain), au Conservatoire National Supérieur de Musique et Danse de Paris (Jérôme Pernoo) ainsi qu'en Allemagne à la Hochschule für Musik und Tanz Köln (Maria Kliegel). Elle a ainsi obtenu un Master de Soliste, un Master d'Interprétation en musique contemporaine ainsi qu'un Master en pédagogie instrumentale.

Depuis 2015, Estelle Revaz est membre du « Forum des 100 » qui regroupe les personnalités qui font l'avenir de la Suisse.

Depuis 2017, Estelle Revaz est accréditée comme professeur de violoncelle et de musique de chambre à la Haute Ecole de Musique Kalaidos à Zürich (CH). Elle donne aussi régulièrement et avec enthousiasme des masterclasses/workshops en Europe, en Asie et en Amérique du Sud. Elle a récemment fait un travail de recherche sur « le développement de l'identité artistique dans l'enseignement instrumental supérieur » qui est paru en mars 2019 chez l'Harmattan (collection sciences de l'éducation musicale).

Estelle Revaz joue actuellement un violoncelle G. Grancino (1679) et un archet J. Eury (1825) mis à disposition par de généreux mécènes suisses – Son répertoire est particulièrement large et éclectique, des concertos de C.P.E. Bach à ceux de Gulda ou Ligeti.

Photo grand format : Estelle REVAZ © Pucciarelli

Estelle REVAZ sur CLASSIQUENEWS

LIRE notre **critique du CD « Inspirations populaires »** :
Ginastera, Schumann :

Quelle soit propre au folklore familier européen, ou

d’inspiration plus exotique (ici jusqu’en Argentine), chaque musique dite savante gagne à puiser dans les cultures populaires, à cultiver les métissages et l’aventure de la curiosité comme de la rencontre :



https://www.classiquenews.com/critique-cd-inspiration-populaire-ginastera-schumann-de-falla-estelle-revaz-violoncelle-anais-crestin-piano-1-cd-solo-musica/

LIRE aussi notre **ENTRETIEN avec ESTELLE REVAZ** à propos de son dernier album « inspiration Populaire » / en complicité avec la pianiste Anans Crestin, Estelle Revaz affirme la somptueuse sonorité de son violoncelle XVIIè dans un programme qui cultive les métissages. L’interprète rappelle combien en se mêlant, le populaire et le savant s’électrisent au rythme du pittoresque, de la danse, de l’amour aussi… Perle de cette collection de pièces idéalement investies, la Sonate de Ginastera qui délivre ses climats poétiques à la fois mélancoliques et salvateurs. Estelle Revaz commente le parcours de ce programme inédit…: « Je surnomme mon Grancino de 1679, « Louis XIV ». Comme le Roi Soleil, il est rayonnant, majestueux mais aussi profond et plein de caractère. Il a un son très chaleureux, (surtout dans les graves) et un timbre fruité à souhait…

https://www.classiquenews.com/entretien-avec-la-violoncelliste-estelle-revaz-a-propos-de-son-dernier-album-inspiration-populaire/